



Maison Pinault

POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE

Décès de: **M. Montluel MAIRIE**

*le
adresse*

00000

*décédé le
Commande M. Mairi
passée par:*

DEVIS n° 6382

du: 07-jany-26

Durée de validité du devis : 1 mois

Agence de Miribel

Votre conseiller : Eliette THOLLON

Lieu du décès: 0 ..
 Dépot à: dépôt du corps ..
 Mise en bière le : date à
 Cérémonie le: date à
 lieu: 0 Montluel
 Crémation le: date à
 Crémation à : Crématorium de Blyes
 Inhumation le : date à
 au cimetière de: . à Blyes

Il est recommandé aux familles de consulter l'association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (<https://www.agira-vie.fr/obseques>).

En cas d'acceptation, le présent devis doit mener à la signature d'un bon de commande permettant la réalisation des obsèques dans les délais réglementaires prévus aux articles R. 2213-33 et R. 2213-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT). En application de l'article R. 2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes de décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.

Avant chaque prix, le chiffre 1 ou 2 indique le taux de TVA applicable (1=10%, 2=20%)



Sous total des frais avancés pour le compte de la famille: 802,00 €

Total toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations obligatoires 782,29 €

Total toutes taxes comprises de l'ensemble des prestations non-obligatoires 1 545,69 €

TOTAL GENERAL T.T.C.

Détail des bases hors taxes et de la TVA		
Total HT fournitures soumis à 20%		760,37 €
Total HT Prestations soumis à 20%		781,96 €
Total HT fourniture et prestations soumis à 10%		433,81 €
TVA au taux de 20%		308,47 €
TVA au taux de 10%		43,38 €

Signature :

(1) Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20 %, sauf les opérations de transport de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformés, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10 %. (2) La dispersion des cendres peut avoir lieu en pleine nature et peut être effectuée soit à titre gratuit par la famille elle-même, soit par un opérateur funéraire mandaté et rémunéré à cet effet.

(3) Frais non soumis à TVA.

Nos références bancaires : IBAN : FR 94 2004 1010 0702 1424 1U03 816 BIC : PSSTFRPPLYO

SAS POMPES FUNEBRES PINAULT au capital de 8000 € - SIREN 337 746 465 RCS Bourg en Bresse - TVA FR 08337746465

Habilitation nationale n° 25-01-0065 - APE 9603Z - Représentant légal : Mme Adeline LODWITZ-PINAULT

Agence de Miribel
1174, Grande Rue
01700 Miribel
Tél: 04 78 55 18 31
miribel@pfpinault.com



Agence de Rillieux la Pape
2, rue Général Brosset
69140 Rillieux la Pape
Tél: 04 78 97 16 00
rillieux@pfpinault.com

Agence de Neuville sur Saône
7, Avenue Burdeau
69250 Neuville sur Saône
Tél: 04 78 29 07 11
neuville@pfoinault.com